

2018

BUDGET PRIMITIF POUR 2018

RAPPORT DE PRÉSENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DU BUDGET	9
1 ^e PARTIE - PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL	13
1. BALANCE DETAILLEE DU BUDGET PRINCIPAL	15
2. SECTION DE FONCTIONNEMENT	19
2.1- LES RECETTES	21
A. LA FISCALITE	21
1) Le produit des trois taxes	
2) Le reversement de Taxe Professionnelle et la Dotation de Solidarité Communautaire	
3) Les autres recettes fiscales	
B. LES DOTATIONS	22
1) La dotation globale de fonctionnement	
2) Les autres dotations	
C. LES AUTRES RECETTES	23
D. LES RECETTES FINANCIÈRES	23
E. REPRISE DU RÉSULTAT DE 2017	23
2.2- LES DEPENSES	25
2.2.1 – LES DEPENSES REELLES	25
A. LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	25
B. LA MASSE SALARIALE	27
C. LES PARTICIPATIONS	28
D. LES INTÉRÊTS DE LA DETTE	28
E. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET LES DOTATIONS	28
F. LA FISCALITÉ REVERSÉE	28
G. LES DÉPENSES IMPRÉVUES	28

2.2.2 – L'AUTOFINANCEMENT	29
3 – SECTION D'INVESTISSEMENT	31
3.1 - LES RECETTES	33
A. L'AUTOFINANCEMENT	33
B. LES SUBVENTIONS	33
C. LE FCTVA	34
D. L'EMPRUNT	34
E. OPERATION DE DETTE/EMPRUNT REVOLVING	34
3.2 – LES DÉPENSES	35
3.2.1 – LES DÉPENSES REELLES	37
A. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	37
B. LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	37
C. OPÉRATION DE DETTE/EMPRUNT REVOLVING	37
D. DÉPENSES IMPRÉVUES	
3.2.2 – LES DÉPENSES D'ORDRE	37
2^{de} PARTIE – LES BUDGETS ANNEXES	39
ANNEXES	47
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	48-51

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis l'annonce du Président de la République en juillet 2017, les collectivités locales savent qu'elles devront contribuer pour **13 milliards d'euros** à la diminution du déficit de la France sur la période 2018-2022 (le déficit correspond à l'écart des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement hors dette). Si au départ, cette annonce a fait craindre la mise en place d'une nouvelle ponction sur nos recettes (baisse de la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement comme sur ces 4 dernières années), la Loi de Programmation Finances Publiques (LPFP) a précisé les intentions de l'État.

Il n'y aura **pas de nouveau prélèvement** pour les collectivités, en tout cas pas pour le moment !

Toutefois, la LPFP prévoit que les collectivités **restreignent l'évolution de leurs dépenses** de fonctionnement à un niveau maximum de **1,20% chaque année de 2018 à 2022 (la demande de contribution au redressement des comptes publics se traduira donc par un travail sur les dépenses, et non plus par un prélèvement sur les recettes)**. Et pour que cette trajectoire voulue par l'État ait des chances de se réaliser, les plus grandes collectivités (celles dont les dépenses réelles de fonctionnement constatées dans le compte de gestion du budget principal au titre de 2016 sont supérieures à 60 millions d'euros soit environ 340, grandes structures et Villes de plus de 50 000 habitants) vont contractualiser avec les préfetures. Notre Ville n'est pas concernée par cette obligation mais forcément invitée à suivre ce même effort, conjointement aux grandes collectivités, ce que je souhaite instamment.

Parallèlement, les collectivités sont également invitées, mais finalement sans contrainte, à suivre « une trajectoire d'amélioration » de leur endettement lorsque leur capacité de désendettement est supérieure à 12 ans, pour les Communes et EPCI (au 31 décembre 2017, ce ratio est de 4 ans et 7 mois pour la Ville).

Autre changement de taille, prévu dans le cadre de la Loi de Finances : la disparition de la taxe d'habitation : elle va être supprimée pour 80% des foyers français (sur les 3 prochaines années), avec la garantie, pour les collectivités d'avoir la compensation financière à l'euro près puisque ce sera un dégrèvement : la compensation se fera en fonction des taux et des abattements votés par la Ville **en 2017** (ce qui implique que tout changement de taux ou d'abattement sera à la charge du contribuable).

L'année budgétaire 2018 prend donc un nouveau tournant car le budget, d'un point de vue comptable, se présente bien différemment des années passées, du fait principalement de la diminution du produit de la fiscalité évoqué ci-dessus, mais aussi à la suite du transfert effectif des charges et produits à la Métropole.

En effet, la convention de gestion qui a permis à la Métropole pendant l'année 2017, de ne pas prendre en charge *en direct* la gestion de ses nouvelles compétences le temps de se structurer, a pris fin au 1^{er} janvier 2018. C'est donc environ huit cent mille euros de dépenses et deux cent mille euros de recettes de fonctionnement qui ne figurent plus dans le budget de notre Ville. Pour rappel, les compétences communales transférées sont : la voirie et les espaces publics (dont les espaces verts liés aux voiries), les eaux pluviales, l'eau potable et les aires d'accueil des Gens du Voyage, pour ne citer que celles qui ont le plus d'incidence, et il convient de rappeler que ces transferts sont financièrement neutres.

Compte tenu de ces conditions de gestion qui restent tendues, Gilbert HÉLÈNE et moi-même, avons demandé de poursuivre leur engagement dans la réduction de nos dépenses de fonctionnement. En effet, si la Ville souhaite poursuivre **ses investissements, hors investissements transférés**, elle doit s'astreindre dans les trois années qui viennent à contenir le montant de ses dépenses réelles de fonctionnement du budget principal à leur niveau actuel, soit autour de 15,5 M€, en tenant compte des dépenses transférées.

L'an passé, nous avons collectivement démontré notre capacité à infléchir favorablement notre trajectoire financière puisque nos efforts de gestion se sont **très clairement traduits dans les chiffres** : pour mémoire la lettre de cadrage pour la préparation du budget 2016 visait un niveau d'épargne pour 2016 d'environ 2,6 millions, il s'est établi à 3,5 millions au compte administratif.

Votre capacité à vous mobiliser ces dernières années nous permet donc de vous proposer les directives suivantes pour l'année 2018 :

- ✓ Un maintien voire une diminution des charges à caractère général à périmètre constant,
- ✓ Une progression des dépenses de personnel limitée aux seuls effets du Glissement Vieillesse Technicité (hors créations de postes actées : 4^{ème} policier municipal et Adjoint au Responsable du Patrimoine),
- ✓ Une hausse maximale des tarifs municipaux de 2%,
- ✓ **Un objectif de maintien des taux d'imposition** : la hausse de la valeur locative votée par le Parlement est de 1,2%. Pour 2018, la Municipalité a souhaité maintenir les taux à leur niveau de 2017,
- ✓ Des dépenses d'investissement qui s'établissent autour de 5,7 millions d'euros, auxquelles s'ajoutera le fonds de concours annuel à la Métropole (1 141 250,00 € HT),
- ✓ Un désendettement régulier.

En effet, l'objectif de maintenir le flux net de dette positif (remboursement de l'année supérieur à l'emprunt de l'année) en 2018, **devrait autoriser la programmation d'une enveloppe d'investissements nouveaux** (c'est à dire hors reports d'opérations) afin de maintenir les priorités de la municipalité que sont : les acquisitions foncières, le 3^{ème} groupe scolaire et les travaux de l'ancienne Mairie.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir prendre acte du rapport de présentation des Budgets Primitifs pour 2018.

Philippe BRIAND.
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire

PRÉSENTATION D'ENSEMBLE

	BUDGET PRINCIPAL	
	30 368 312 €	
DEPENSES		RECETTES
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT
20 324 912 €		20 324 912 €
Dépenses réelles de Fonctionnement		Recettes réelles de Fonctionnement
14 344 912 €		20 324 912 €
Dépenses d'ordre de Fonctionnement		Recettes d'ordre de Fonctionnement
5 980 000 €		0 €
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT
10 043 400 €		10 043 400 €
Dépenses réelles d'Investissement		Recettes réelles d'investissement
9 993 400 €		4 013 400 €
<i>dont prog. d'investissement = 6 860 k€</i>		<i>dont emprunt = 2 200 k€</i>
<i>dont rbt en capital de la dette = 2 250 k€</i>		<i>dont opérat° de gestion de la dette = 800 k€</i>
<i>dont opér° de gestion de la dette = 800 k€</i>		Recettes d'ordre d'Investissement
Dépenses d'ordre d'Investissement		6 030 000 €
50 000 €		
	Budgets annexes	
	5 985 236 €	

L'ensemble des budgets de la Ville s'élève à la somme de **36 353 548 €** dont :

⇒ **BUDGET PRINCIPAL :** **30 368 312 €**

Comprenant en :

Section de fonctionnement 20 324 912 €

Section d'investissement 10 043 400 €

⇒ **BUDGETS ANNEXES :** **5 985 236 €**

Dont

- Budget Équatop-La Rabelais 5 000 €
- Budget de la ZAC du Bois Ribert 544 500 €
- Budget de la ZAC Charles de Gaulle 518 255 €
- Budget de la ZAC Lande – Ménardière – Pinauderie 4 190 297 €
- Budget de la ZAC Croix de Pierre 187 184 €
- Budget de la ZAC Roujolle 540 000 €

1^{ÈRE} PARTIE

PRÉSENTATION DU BUDGET PRINCIPAL

1.- BALANCE DÉTAILLÉE DU BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	20 324 912
<i>Dépenses réelles de Fonctionnement</i>	14 344 912
Rémunération du personnel	8 629 480
Charges à caractère général	3 756 325
Contingents, participations et reversements de produits	1 427 408
Intérêts de la dette	405 000
Dépenses imprévues et charges diverses	126 699
<i>Dépenses d'ordre de Fonctionnement</i>	5 980 000
Autofinancement	5 300 000
Dotations aux amortissements (DAP)	680 000

INVESTISSEMENT	10 043 400
<i>Dépenses réelles d'Investissement</i>	9 993 400
Crédit revolving	800 000
Remboursement en capital des emprunts	2 250 000
Programme d'investissement	6 860 250
Dépenses imprévues	83 150
<i>Dépenses d'ordre d'Investissement</i>	50 000

RECETTES	
FONCTIONNEMENT	20 324 912
<i>Recettes réelles de Fonctionnement</i>	20 324 912
3 taxes	9 995 352
Reversements de la Métropole	2 128 957
Autres dotations	1 002 842
Dotation Globale de Fonctionnement*	687 000
Autres recettes fiscales	1 099 900
Produits des services et recettes diverses	2 083 944
Excédent N-1	3 326 918
<i>Recettes d'ordre de Fonctionnement</i>	-

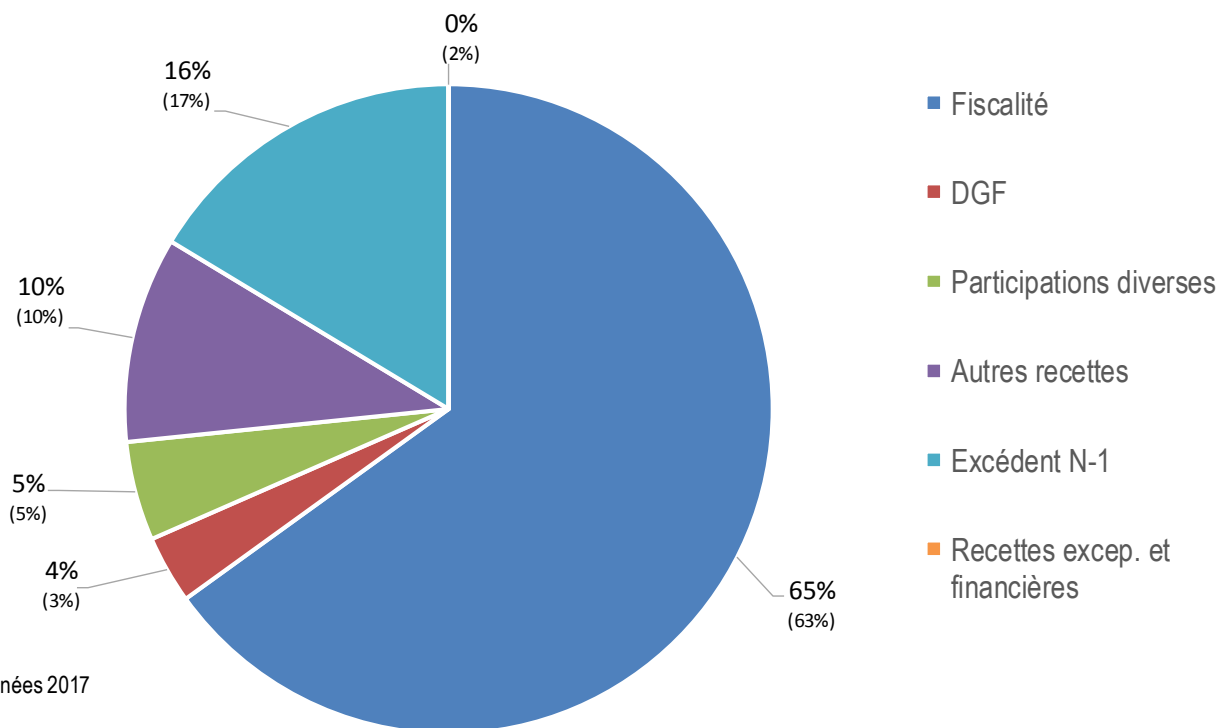
INVESTISSEMENT	10 043 400
<i>Recettes réelles d'investissement</i>	4 013 400
Crédit revolving	800 000
Emprunt prévisionnel	2 200 000
Ventes de terrains	0
Subventions	397 400
FCTVA et Taxe d'aménagement	616 000
<i>Recettes d'ordre d'Investissement</i>	6 030 000
Autofinancement	5 300 000
Dotations aux Amortis ^t et autres mvts d'ordre	730 000

*787 000 € en 2017, 1 081 029 € en 2016, 1 477 565 € en 2015, 1 891 778 € en 2014 et 2 043 325 € en 2013

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget Principal - Répartition des recettes de fonctionnement								
Compte par chapitre	Nature	Libellé	BP 2017	BP 2018	ÉVOLU- TION	Part de chacun des postes dans le BP 2018	Total recette par nature	Part des recettes par nature dans le total des recettes
73	Fiscalité	Produit des 3 taxes	9 800 931	9 995 352	+1,98%	49,18%	13 224 209	65,06%
73		Reversement de la TP + DSC (par la Métropole)	2 295 520	2 128 957	-7,26%	10,47%		
73		TLPE, droits de mutation, taxe sur l'électricité	1 020 850	1 099 900	+7,74%	5,41%		
74	DGF	Dotation globale de Fonctionnement	678 500	687 000	+1,25%	3,38%	687 000	3,38%
74	Participations diverses	Autres dotations	937 820	1 002 842	+6,93%	4,93%	1 002 842	4,93%
70	Autres recettes	Produits des services	1 655 700	1 708 350	+3,18%	8,41%	2 083 524	10,25%
75		Autres produits de gestion courante	292 300	280 174	-4,15%	1,38%		
O13		Atténuations de charges	95 000	95 000	+0,00%	0,47%		
76/77	Recettes except. et financières	Recettes except. et financières	443 420	420		0,00%	420	0,00%
OO2	Excédent N-1	Excédent N-1	3 485 192	3 326 918	-4,54%	16,37%	3 326 918	16,37%
Total des recettes de fonctionnement			20 705 233	20 324 912	-1,84%	100,00%	20 324 912	100,00%

Répartition des recettes réelles prévisionnelles 2018 de fonctionnement



2.1. – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le **montant total des recettes** s'élève à la somme de **20 324 912,00 €** dont

- recettes réelles	20 324 912,00 €
- recettes d'ordre	0,00 €

Ce montant est en légère baisse par rapport à 2017 (- 1,84%) ; il se répartit de la façon suivante :

A. LA FISCALITÉ

13 224 209,00 €

1°) Le produit des 3 taxes à taux constants :

9 995 352,00 €

Le produit des taxes d'habitation, foncière bâtie et foncière non bâtie est le résultat **d'une hausse forfaitaire** des bases votée par le Parlement de +1,20% (suivant désormais l'évolution réelle de l'inflation de novembre N-2 à novembre N-1) et de la variation physique des bases, par rapport à 2017 soit :

	Bases 2017 notifiées	Bases 2017 définitives	Bases 2018 notifiées	Proposition de taux 2018 <u>(identiques depuis 2009)</u>	Produit fiscal définitif 2017	Produit fiscal attendu pour 2018
Taxe d'habitation	36 618 000 €	36 384 927 €	37 276 000 €	14,16%	5 152 106 €	5 278 282 €
TH sur logts vacants		242 047 €		14,16%	34 274 €	
Taxe sur le foncier bâti	27 536 000 €	27 569 182 €	28 070 000 €	16,61%	4 579 241 €	4 662 427 €
Taxe sur le foncier non bâti	98 600 €	98 106 €	128 000 €	42,69%	41 881 €	54 643 €
PRODUIT FISCAL					9 807 502 €	9 995 352 €

+ 187 850 €

**2°) Le reversement de Taxe Professionnelle (TP) et la Dotation de Solidarité
Communautaire (DSC) 2 128 957,00 €**

Le reversement de l'ancienne Taxe Professionnelle (TP) est en principe constant, sauf s'il y a transfert de nouvelles charges. En 2017, la métropole, en voyant le jour, a emporté de nouvelles compétences, lesquelles ont été estimées afin qu'elles soient défalquées de l'attribution de compensation. Le reversement de TP a ainsi été porté à 1 779 215,00 € en 2017. La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie en mars afin de réévaluer cette somme, puisqu'en fonction des nouvelles compétences prises en charge (telle que la compétence « attribution des aides au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) » prise au Conseil Départemental, qui impliquera un versement par la Métropole du Fonds de Solidarité Logement) ou bien des modifications dans les mises à disposition de personnel communal (pour la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire, par exemple, a été supprimée la mise à disposition au titre de la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage). Ainsi l'évaluation pour 2018 a-t-elle été arrêtée à **1 784 687 €**.

Quant à la DSC, elle augmentera de 1,2% en 2017, soit **344 270,00 €**.

3°) Autres recettes fiscales 1 099 900,00 €

Cette somme comprend les droits de mutation pour **800 000,00 €**, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – TLPE – évaluée à **135 000,00 €** (+ 25 000 € de reversement exceptionnel par le SIEIL au titre d'un trop perçu payé par la Ville en 2016 et qui sera remboursé par le SIEIL), et la taxe sur l'électricité pour **130 000,00 €** (NB : concernant cette taxe, les communes continueront à la percevoir en 2018 dans les mêmes conditions qu'en 2017, le temps pour la Métropole et les Communes de délibérer en fin d'année, et de fixer les modalités de perception de cette taxe. C'est aussi à ce chapitre que sont inscrits les droits de place (marchés) et de stationnement des taxis pour **9 900,00 €**).

B. LES DOTATIONS 1 689 842,00 €

1°) La part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement (DGF) 687 000,00 €

La dotation forfaitaire de la Ville poursuivra sa baisse malgré la suppression de la Contribution au Redressement des Comptes Publics (CRCP). En effet, afin de financer la hausse de la péréquation, les augmentations de population et les évolutions de la DGF intercommunale, un écrêtement est appliqué aux communes dont le potentiel fiscal par habitant excède 75% de la moyenne : cet écrêtement aura pour montant plafond 1% des recettes réelles de fonctionnement du dernier compte administratif connu (soit 2016) ce qui ferait pour Saint-Cyr-sur-Loire **un écrêtement d'environ 100 k€**. La notification doit intervenir dans la 2nde quinzaine de mars.

2°) Les autres dotations 1 002 842,00 €

Les autres dotations sont constituées des participations suivantes :

- ⇒ Au titre des subventions (État, Région, Département, la Métropole, CAF, etc.) 693 954,00 € dont 24 000 € pour les emplois d'avenir,
- ⇒ Au titre des compensations fiscales versées par l'État 308 888,00 €
(dont 3 179,00 € pour le recensement de la population)

C. LES AUTRES RECETTES

2 080 024,00 €

Les autres recettes se composent des éléments suivants :

▪ Produits des services	1 708 350,00 €
composés de :	
↳ Redevances et recettes d'utilisation du domaine public <i>(en baisse du fait des transferts à la Métropole)</i>	19 000,00 €
↳ Prestations de services (rendus par la commune)	1 234 220,00 €
↳ Autres produits	455 130,00 €

dont 80 000,00 € de remboursement de la Métropole pour le fonctionnement du gymnase communautaire et 116 530,00 € au titre des personnels mis à disposition de la Métropole dans le cadre des nouvelles compétences transférées.

▪ Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	280 174,00 €
--	---------------------

Il s'agit des revenus des immeubles (locations = 266 674,00 €), des prestations de régies techniques facturées aux loueurs de l'ESCALE (13 000,00 €) et de divers produits (500,00 €).

▪ Personnel	95 000,00 €
--------------------	--------------------

Ces recettes correspondent aux remboursements de la CPAM et de la compagnie d'assurance, à la suite d'arrêts maladie.

D. LES RECETTES FINANCIÈRES

420,00 €

Ces recettes correspondent au placement fait à l'occasion d'un legs qui génère 420 € de dividendes.

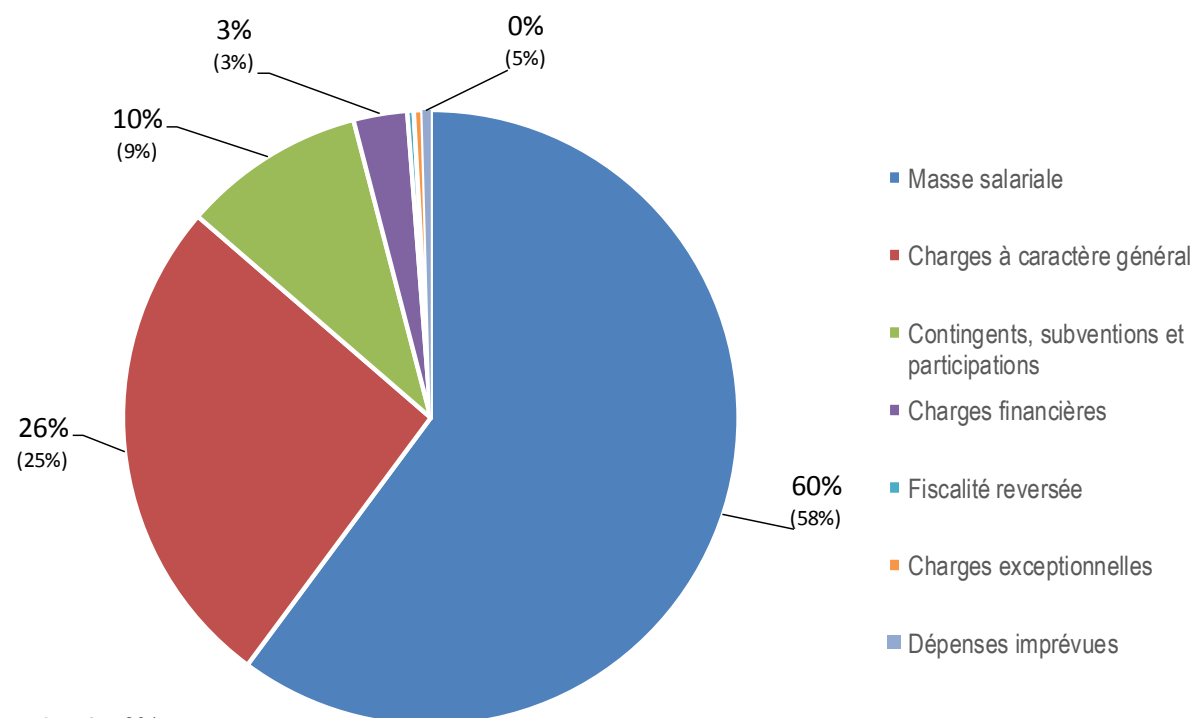
E. REPRISE DU RÉSULTAT DE 2017

3 326 918,00 €

Ce résultat est donc celui qui se dégage de l'année 2017 après prise en compte des restes à réaliser en investissement et la couverture du besoin de financement. Il est équivalent à celui de 2016, pour partie du fait d'annulation d'opérations qui n'ont pu être lancées dans l'année 2017 et dont les crédits ont donc été réinscrits. De plus, des crédits pour dépenses imprévues avaient été inscrits dans les 2 sections et ils n'ont pas nécessité d'utilisation. Cet excédent permet, au stade du budget primitif, d'engager dès à présent de nouveaux investissements, sans attendre un budget supplémentaire où les résultats sont traditionnellement repris.

Budget Principal - Répartition des dépenses de fonctionnement					
Compte par chapitre	Libellé	BP 2017	BP 2018	ÉVOLU- TION	Part de chacun des postes dans le BP 2018
O11	Charges à caractère général	3 782 725	3 756 325	-0,70%	18,48%
O12	Masse salariale	8 856 301	8 629 480	-2,56%	42,46%
65	Contingents, subventions et participations	1 412 749	1 378 908	-2,40%	6,78%
O14	Reversement de taxes (THLV / amende Loi SRU)	8 500	48 500	+470,59%	0,24%
66	Charges financières	425 000	405 000	-4,71%	1,99%
67/68	Charges exceptionnelles et provisions	53 030	64 630	+21,87%	0,32%
O22	Dépenses imprévues	689 928	62 069	-91,00%	0,31%
68/O23	Autofinancement	5 480 000	5 980 000	+9,12%	29,42%
Total dépenses de fonctionnement		20 708 233	20 324 912	-1,85%	100,00%

Répartition des dépenses réelles prévisionnelles 2018 de fonctionnement



Entre parenthèses : données 2017

2.2. – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à la somme de **20 324 912,00 €** dont

- dépenses réelles	14 344 912,00 €
- dépenses d'ordre	5 980 000,00 € constituant l'autofinancement.

2.2.1 LES DÉPENSES REELLES

14 344 912,00 €

Les dépenses réelles sont en baisse par rapport à 2017 (- 11%, après – 9% entre 2016 et 2017), ce qui s'explique principalement par une baisse du volume de dépenses imprévues (690 k€ à 98 k€). Elles comprennent :

A) LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

3 756 325,00 €

Les charges à caractère général représentent 26% des dépenses réelles (25% en 2017) du total des dépenses de fonctionnement et sont en légère diminution (- 0,70%). Ce maintien, malgré les hausses de certaines matières premières et de l'inflation, a été obtenu grâce aux efforts permanents d'économies qui ont pu être réalisés cette année encore.

1°) Achats (chapitre 60)

1 149 028,00 €

⇒ Fluides	633 260,00 €
⇒ Carburants	68 040,00 €

Ces charges correspondent à la consommation d'eau, d'électricité, de chauffage et de carburant et sont principalement gérées par la mission Énergie de la Ville (*se reporter aux documents de la Direction des Services Techniques, pages 212-214 du Rapport d'activités*). Elles sont donc largement impactées par les transferts de compétence à la Métropole, pour la compétence voirie notamment qui inclut les espaces verts, l'éclairage public, les réseaux, etc. liés à ces voiries transférées. De même pour les carburants, tous les véhicules utilisés par les agents transférés verront leur consommation de carburant payée par la Métropole.

⇒ Alimentation, autres fournitures non stockés, produits de traitement	89 638,00 €
⇒ Fournitures de voirie, petit équipement et vêtements de travail	82 207,00 €
⇒ Fournitures administratives, scolaires, livres, autres, etc.	275 883,00 €

2°) Les services extérieurs (chapitre 61)

1 407 320,00 €

Ces crédits seront principalement consacrés :

- aux contrats de prestations de services avec des entreprises	708 780,00 €
<i>Dont l'entreprise de restauration pour les écoles et l'Accueil de Loisirs RESTORIA, les entreprises d'entretien d'espaces verts (pour la partie non transférée des espaces verts soit, les parcs et jardins principalement), etc.</i>	
- à l'entretien et aux réparations (des bâtiments, terrains et autres biens mobiliers)	474 090,00 €
<i>Dont 328 000,00 € pour les contrats de maintenance, en hausse de 7 % du fait de la maintenance de la téléphonie à reprendre intégralement (+30 k€ sur 3 ans)</i>	
- aux primes d'assurances (stables)	55 200,00 €
- à la documentation, les frais de formation et autres frais divers	107 650,00 €
- aux locations	41 800,00 €
- aux études et recherches	19 800,00 €

3°) Autres services extérieurs (chapitre 62)

1 049 892,00 €

Dont les rémunérations d'intermédiaires et honoraires	54 660,00 €
Dont les crédits pour les fêtes et cérémonies	165 575,00 €
Dont les frais de télécommunication	71 650,00 €
Dont les frais postaux	70 000,00 €
Dont les frais de publication, de catalogues et imprimés et d'annonce	175 322,00 €
Dont frais de missions, voyages et déplacements, réception	111 460,00 €
Dont frais de nettoyage des locaux	138 000,00 €
Dont les frais divers (contrats séjours vacances, reportages – communication – , les gardiennages des manifestations, etc.)	214 207,00 €

4°) Impôts, taxes et versements assimilés (chapitre 63)

104 035,00 €

⇒ Taxes foncières, taxe d'habitation logements vacants	81 600,00 €
⇒ Autres taxes et impôts indirects (dont amende FIPHFP)	22 435,00 €

B) LA MASSE SALARIALE (chapitre 012)

8 629 480,00 €

La masse salariale représente **56,2% des dépenses réelles de fonctionnement fin 2017 et est budgétée à 8 749 k€ en 2018 (-2,56% de budget à budget).**

L'évolution institutionnelle de l'EPCI devenu Communauté Urbaine le 1^{er} janvier 2017 (désormais Métropole) et le transfert de 49 agents a entraîné une très forte baisse de la masse salariale cette année-là avec une réduction de 8,53% pour se situer à 8.826 K€ (-10,26% de budget à budget).

Comme l'année précédente, la masse salariale prévisionnelle de 2018 tient compte d'une part du remboursement à la Métropole de la remise à disposition partielle des agents transférés (à hauteur de 10% pour la compétence Voirie, de 50% pour celle des Parcs et Jardins et entre 40% et 50% pour la Direction des Services Techniques), et d'autre part du remboursement par la Métropole d'une partie des salaires des agents qui n'ont pas été transférés mais qui exercent des missions pour son compte.

Ces montants sont respectivement de 655 000,00 € et de 116.530 €. Le montant remboursé par Tours Métropole Val de Loire passera de 129 545,00€ en 2017 à 116 530,00 € en 2018 du fait du transfert de la compétence de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et de l'arrêt de la mise à disposition partielle ascendante de l'agent qui s'en occupait.

La masse salariale représente **59,5% des dépenses réelles de fonctionnement fin 2017** avec 8 668 k€ (réalisé) et devrait atteindre 8 629 k€ (prévisionnel) en 2018, soit une **baisse de 0,45%** par rapport au montant réalisé de 2017, **et de 2,56% par rapport au budget prévisionnel 2017.**

En 2018, les principaux changements qui auront une incidence sur la masse salariale sont :

- La part patronale de la cotisation versée à la Sécurité Sociale pour la maladie des agents du régime CNRACL passe de 11,50% à 9,88%, soit une baisse de 1,62%.
- La part patronale de la cotisation versée à la Sécurité Sociale pour la maladie des agents du régime général passe de 12,89% à 13,00%, soit une hausse de 0,11%.
- La part patronale de la cotisation versée à la Sécurité Sociale pour la pénibilité des agents sous contrat de droit privé à 0,01% est supprimée.
- Le taux d'accident du travail notifié à la Collectivité pour 2018 tient compte de l'accidentologie constatée en 2017. Il a été fixé à 1,20%, contre 1,33% en 2017, soit une baisse de 0,13 point.

Dans la continuité des années précédentes, une attention particulière sera portée sur les aménagements organisationnels qui pourront permettre de compenser cet environnement législatif contraint et les hausses endogènes de la masse salariale (GVT).

(se reporter au document de la Direction des Ressources Humaines, pages 9-25 du Rapport d'activités).

C) LES PARTICIPATIONS (chapitre 65)

1 378 908,00 €

Ce poste comprend notamment :

↳ la subvention d'équilibre au budget autonome du CCAS	350 000,00 €
↳ le contingent incendie	406 369,00 €
↳ les subventions versées <i>dont 258 031 € pour les subventions aux associations</i>	301 455,00 €
↳ les indemnités et frais de formation des élus	199 353,00 €
↳ Autres contributions obligatoires (écoles)	109 500,00 €

D) LES INTÉRÊTS DE LA DETTE ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES (chapitre 66)

405 000,00 €

Ce poste est estimé pour 2018 à 405 000,00 € dont 385 000,00 € pour les intérêts de la dette, 15 000 € pour les intérêts à payer sur la ligne de trésorerie et 5 000,00 € de frais divers (frais de gestion sur les nouveaux emprunts, etc.).

E) LES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET LES DOTATIONS (chapitre 67 et 68)

64 630,00 €

Ce poste comprend les éventuelles subventions d'équilibre versées à la SET dans le cadre du parc d'activités ÉQUATOP (ateliers relais, centre d'affaires, bâtiment loué à la Poste) ; en 2018, il faut inscrire **45 000,00 €** pour le Centre d'Affaires (immeuble de bureaux) au titre de 2017 ; **10 000,00 €** sont également proposés pour des provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif, et **9 630,00 €** en diverses charges exceptionnelles (bourses et prix, annulations de titres sur exercices antérieurs, etc.).

F) LA FISCALITÉ REVERSÉE

48 500,00 €

La fiscalité reversée correspond à une ponction sur la fiscalité perçue : en l'occurrence, il peut s'agir de l'amende payée au titre du manque de logements sociaux (dite "amende loi SRU"). Elle est prélevée sur les trois taxes communales. Pour 2018, cette amende sera partiellement due grâce aux dépenses réalisées pour le logement social et qui ont pu être déduites de l'amende (49 000,00 € correspondant à la différence entre l'acquisition des terrains de la résidence sociale de l'opération « Choisille » et sa revente au promoteur). Il ne restera à payer que 37 000,00 €.

Par ailleurs, 11 500,00 € sont inscrits au titre des dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants : cette taxe a été instaurée par la Ville en 2006 et lorsque des personnes sont dégrévées, les dégrèvements sont à la charge de la Ville.

G) LES DÉPENSES IMPRÉVUES (chapitre 022)

62 069,00 €

Ce poste, comme son nom l'indique, permet d'honorer des dépenses qui n'auraient pas été budgétées au budget primitif et qui présentent un caractère d'urgence. Il ne doit pas être supérieur à **7,5% des dépenses réelles de fonctionnement**.

2.2.2 – L'AUTOFINANCEMENT (dépenses d'ordre)

5 980 000,00 €

L'autofinancement constitue un "mouvement d'ordre" dans la mesure où il n'implique pas de "sortie" ou "d'entrée" de trésorerie : c'est à la fois une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement. Ce poste doit correspondre **au minimum** au remboursement annuel en capital de la dette : en effet, le remboursement du capital de la dette doit être couvert par des recettes propres de la section d'investissement (une des obligations inhérentes au principe de l'équilibre budgétaire) dont l'autofinancement fait partie. Ainsi est-il composé en 2018 de 2 250 000,00 € auxquels viennent s'ajouter les dotations aux amortissements et aux provisions (680 000,00 €) et un complément de 3 050 000,00 € d'autofinancement supplémentaire, permis grâce à la reprise du résultat de 2017 et qui va permettre un programme d'investissement plus élevé. Pour résumer, **la Ville autofinance ses investissements du budget primitif 2018 à hauteur de :**

680 000,00 € + 3 050 000,00 € soit **3 730 000,00 € (54% du programme d'investissement, contre 50% en 2017, 19% en 2016 et 25% en 2015)**

Comme en 2017, ce chiffre exceptionnellement élevé s'explique principalement par : des annulations de crédits en 2017 qui sont venus gonfler l'excédent de l'année à hauteur de 1 003 000,00 €, des dépenses imprévues en investissement et en fonctionnement pour 1 089 000,00 €. Sans ces 2 sommes exceptionnelles, l'autofinancement serait de l'ordre de 20%, beaucoup plus dans la moyenne habituelle.

Explication et calcul des trois épargnes :

- **L'épargne de gestion**, qui prend en compte le solde des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement HORS remboursement des intérêts de la dette, s'élève à **6 385 000,00 €** (5 905 000,00 € en 2017).

- **L'épargne brute**, qui prend en compte le solde des recettes et des dépenses réelles totales de fonctionnement, s'élève à **5 980 000,00 €** (5 480 000,00 € en 2017).

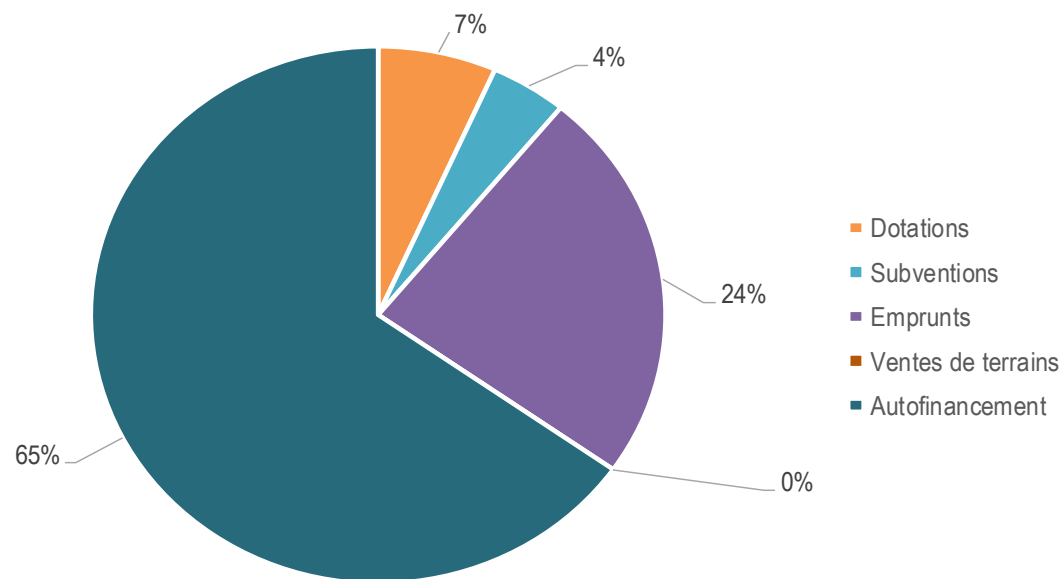
- **L'épargne nette**, qui correspond à l'autofinancement brut moins le montant du remboursement du capital de la dette sur l'exercice, s'élève à **3 730 000,00 €** (3 180 000,00 € en 2017). **Cette épargne correspond donc à de l'autofinancement net calculé et expliqué supra. La hausse est à regarder comme une année exceptionnelle et donc à relativiser, mais elle est indéniablement d'un bon niveau, si l'on fait abstraction de la particularité de ce budget (cf. supra).**

3 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes

Budget Principal - Répartition des recettes d'investissement				
Compte par chapitre	Libellé	BP 2017	BP 2018	Part de chacun des postes dans le BP 2017
10	Dotations (FCTVA, TA/TLE)	755 000	616 000	6,66%
13	Subventions	536 450	397 400	4,30%
16	Emprunts	1 800 000	2 200 000	23,80%
16	Emprunt revolving	3 800 000	800 000	
O24	Ventes de terrains	529 650	0	0,00%
28/O21	Autofinancement	5 530 000	6 030 000	65,24%
Total recettes d'investissement		12 951 100	10 043 400	100,00%

Répartition des recettes réelles prévisionnelles 2018 d'investissement



3.1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à la somme de **10 043 400,00 €**. Elles se composent de :

A) L'AUTOFINANCEMENT

6 030 000,00 €

L'autofinancement s'élève à la somme de 6 030 000,00 €. Il représente 60% des recettes d'investissement.

Il se compose des dotations aux amortissements pour 680 000,00 €, du virement de la section de fonctionnement à hauteur de 5 300 000,00 € et de 50 000,00 € pour le retraitement comptable des opérations d'acquisitions foncières gracieuses ou à l'euro symbolique. Comme vu page 29, l'autofinancement net permettant de faire de nouveaux investissements est de 3 730 000,00 € ce qui correspond à **54% du programme d'investissement**).

B) LES SUBVENTIONS

397 400,00 €

Les subventions s'élèvent à 397 400,00 € et représentent 6 % des recettes d'investissement.

Elles proviennent principalement :

- ⇒ de la Métropole, dans le cadre du fonds de concours annuel (259 000,00 €),
- ⇒ du Département au titre du F2D : Fonds Départemental de Développement, pour 70 000,00 €, subvention qui aidera au financement de la réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville,
- ⇒ et de la Région par le biais du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) pour l'aide au financement de la reprise du terrain synthétique Guy Félix (52 500,00 € : réinscription de la somme car la notification n'était pas parvenue).

C) LE FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA ET LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

616 000,00 €

En 2018, le FCTVA représentera une recette de 516 000,00 € et la Taxe d'Aménagement (TA), 100 000,00 € soit près de 7% des recettes totales. Concernant la TA, il faut noter qu'elle sera, à compter de cette année 2018, encaissée par la Métropole au titre de sa compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme mais qu'elle reversera aux Communes 100% de la recette perçue au titre de l'habitat et 70% au titre des zones économiques. Quant au FCTVA, c'est la dernière année qu'il est calculé par les Communes : une automatisation entrera en vigueur au 1^{er}/01/2019.

D) L'EMPRUNT

2 200 000,00 €

Le recours à l'emprunt s'élèvera au maximum à la somme de 2 200 000,00 € soit 24 % des recettes totales d'investissement, permettant une diminution du capital restant dû de **50 000,00 €** (*remboursement de 2,25 M€ et emprunt de 2,2 M€*). **Le désendettement sera moindre que les années passées : en effet, le souhait de la Municipalité est de profiter de la faiblesse des taux d'intérêts pour financer le 3^{ème} groupe scolaire, tout en conservant un programme d'investissement garantissant à la Ville le maintien de la qualité de son patrimoine.**

À l'issue de l'exercice 2017, la capacité de désendettement de la Ville se maintient à **4 ans et 7 mois**.

Il est rappelé, qu'en ce domaine, les normes communément admises sont les suivantes :

- jusqu'à 8 ans : situation saine
- entre 8 ans et 11 ans : situation bonne
- entre 11 ans et 15 ans : situation mauvaise
- supérieur à 15 ans : situation très mauvaise

Par ailleurs, la Loi de Programmation des Finances Publiques prévoit dans son article 24 que soit contrôlé ce ratio qui ne devra pas dépasser le plafond de **11 à 13 ans** pour les Communes de plus de 10 000 habitants.

E) OPÉRATION DE DETTE

800 000,00 €

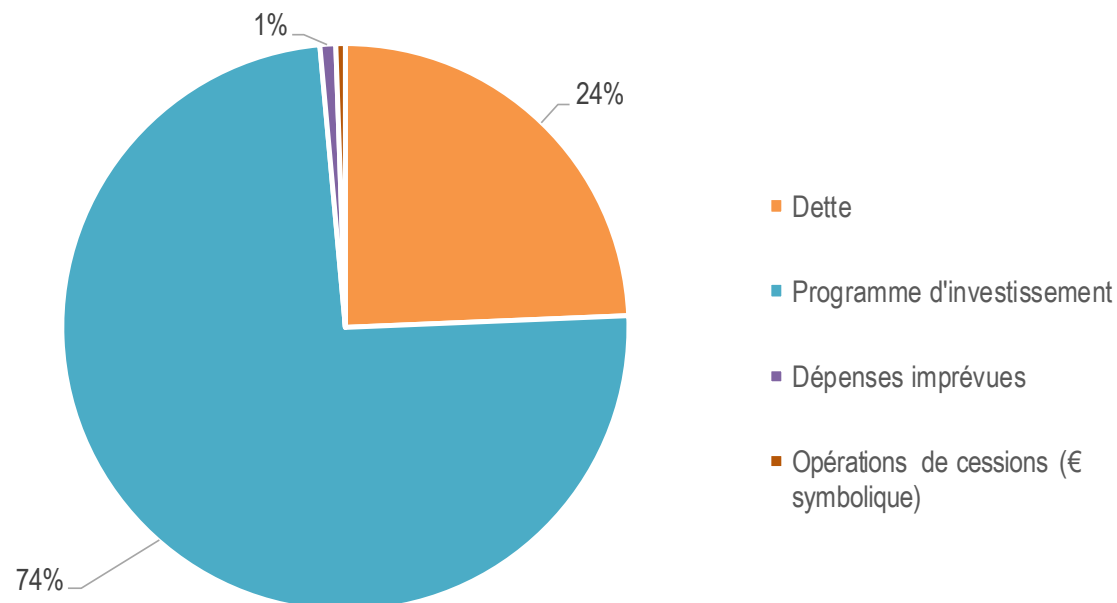
Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, des tirages temporaires de trésorerie sur emprunt pourront être réalisés à hauteur de 800 000,00 €, à la suite d'éventuels remboursements temporaires qui auront été faits (*voir page 37*). Cette opération s'équilibre, en dépenses, pour le même montant : ***c'est pourquoi, elle n'est pas prise en compte dans la répartition proportionnelle ci-dessus afin de ne pas perturber les parts respectives des autres postes.***

3 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Budget Principal - Répartition des dépenses d'investissement				
Compte par chapitre	Libellé	BP 2017	BP 2018	Part de chacun des postes dans le BP 2017
16	Remboursement du capital de la dette	2 300 000	2 250 000	24,34%
16	Emprunt revolving	3 800 000	800 000	
Divers comptes	Programme d'investissement	6 376 400	6 860 250	74,22%
O20	Dépenses imprévues	424 700	83 150	0,90%
O41	Opération de cessions à l'€ symbolique	50 000	50 000	0,54%
Total des dépenses d'investissement		12 951 100	10 043 400	100,00%

Répartition des dépenses réelles prévisionnelles 2018 d'investissement



3.2 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de **10 043 400,00 €**. Elles comprennent :

- les dépenses réelles	9 993 400,00 €
- les dépenses d'ordre	50 000,00 €

3.2.1 – LES DÉPENSES REELLES **9 993 400,00 €**

A. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018 **6 860 250,00 €**

Voir détail en annexe pages 48-51

B. REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE **2 250 000,00 €**

Le montant du remboursement du capital de la dette s'élèvera en 2018 à 2 250 000,00 € soit 24 % des dépenses réelles d'investissement.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 s'élève à la somme de 16 576 500,00 €, **soit une diminution de 281 k€ par rapport à 2017.**

C. OPÉRATION DE DETTE **800 000,00 €**

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, il sera procédé à des remboursements temporaires de trésorerie sur emprunt pour un maximum de 800 000,00 €, afin d'ajuster au mieux tout au long de l'année, la trésorerie et en veillant notamment à ce qu'elle ne reste jamais trop excédentaire. Cette opération s'équilibre, en recettes, pour le même montant (*voir page 34*) : **c'est pourquoi, elle n'est pas prise en compte dans la répartition proportionnelle ci-dessus afin de ne pas perturber les parts respectives des autres postes.**

D. DÉPENSES IMPRÉVUES **83 150,00 €**

Ce montant est en baisse par rapport à 2017 mais permettra de pallier d'éventuelles dépenses imprévues.

3.2.2 – LES DÉPENSES D'ORDRE **50 000,00 €**

Les dépenses d'ordre d'investissement s'élèvent à la somme de **50 000,00 €** et concernent les opérations de cessions à l'euro symbolique (inscription en recettes et en dépenses).

2nde partie

PRÉSENTATION DES BUDGETS ANNEXES

BA EQUATOP LA RABLAIS

ANNEE 2018

OPTION TVA - INSCRIPTIONS HT

DEPENSES					RECETTES				
Comptes	Libellé	BP 2018	TOTAL VOTE	REALISE 2017	Comptes	Libellé	BP 2018	TOTAL VOTE	REALISE 2017
6015	Terrains à aménager (acquisitions foncières)	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
6045	Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
	Géomètre+ honoraires conseil juridiques + etudes impact	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
	Maîtrise d'œuvre, SPS, divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
605	Achats de matériels, équipements et travaux	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €					
	VRD - AMENAGEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
	demolition/ENTRETIEN	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €					
608	Frais accessoires (Affichage, vues aeriennes, repro., pub.	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
627	Autres services extérieurs frais bancaire		0,00 €	0,00 €					
Total 011	Charges à caractère général	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €					
6522	Reversement de l'excédent au BP	813 382,37 €	813 382,37 €	0,00 €					
Total 65	Autres charges de gestion courante	813 382,37 €	813 382,37 €	0,00 €					
6611	Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
6612	Intérêts courus non echus	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
6615	charges interêts comptes courants		0,00 €	0,00 €					
668	Autres charges financières		0,00 €	0,00 €					
Total 66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
002	Reprise du déficit N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
TOTAL DRF	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	818 382,37 €	818 382,37 €	0,00 €	TOTAL RRF	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 342 227,87 €	1 342 227,87 €	813 382,37 €
7133	Déstockage des encours de production	528 845,50 €	528 845,50 €	0,00 €	7133	Variation des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
TOTAL 042	Déstockage des encours de production	528 845,50 €	528 845,50 €	0,00 €	TOTAL 042	Stockage des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
608	Intérêts de la dette stockés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	796	Transfert de charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 043	Stockage intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL 043	Stockage intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DOF	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	528 845,50 €	528 845,50 €	0,00 €	TOTAL ROF	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
TOTAL DF	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTALES	1 347 227,87 €	1 347 227,87 €	0,00 €	TOTAL RF	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 347 227,87 €	1 347 227,87 €	813 382,37 €
1641	Remboursement capital emprunt		0,00 €	0,00 €	1641	Emprunt auprès des établissements de crédits		0,00 €	
16	Total dépenses financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16	Total recettes financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Reprise du déficit N-1	523 845,50 €	523 845,50 €	523 845,50 €	001	Reprise de l'excédent N-1	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DIF	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	523 845,50 €	523 845,50 €	523 845,50 €	TOTAL RRI	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3351	Variation des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	3355	Déstockage des terrains aménagés	528 845,50 €	528 845,50 €	0,00 €
TOTAL 040	Stockage des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	TOTAL 040	Déstockage des encours de production	528 845,50 €	528 845,50 €	
TOTAL DOF	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	TOTAL ROI	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	528 845,50 €	528 845,50 €	0,00 €
TOTAL DI	DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTALES	528 845,50 €	528 845,50 €	523 845,50 €	TOTAL RI	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	528 845,50 €	528 845,50 €	0,00 €

**PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC BOIS RIBERT**

			INSCRIPTIONS HT		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2017	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
TOTAL DEPENSES			9 709 483,56	6 120 553,93	595 911,20	98 629,41	1 909 336,37	1 177 217,18	910 823,68	661 267,22	767 368,87	1 104 500,00
Sous-total fonctionnement			5 109 483,56	3 878 373,09	595 911,20	98 629,41	1 784 336,37	677 217,18	410 823,68	102 253,45	209 201,80	544 500,00
6015	Terrains à aménager		2 209 840,25	1 802 839,36	563 865,25	2 734,41	1 236 239,70	-	-	-	-	410 000,00
	Frais d'acte		22 365,00	15 364,11		2 734,41	12 629,70					
	Acquisitions foncières		2 187 475,25	1 787 475,25	563 865,25		1 223 610,00					410 000,00
	Divers											
6045	Etudes et prestations de services		348 424,50	326 452,71	31 033,95	55 264,00	84 854,25	19 366,67	53 303,52	50 638,78	31 991,54	35 000,00
	Frais de géomètre		18 600,00	14 799,45	4 366,95	1 806,00	1 559,50	4 865,00		460,00	1 742,00	8 000,00
	Etudes d'impact (6450+6150) et de sols (3370) - dossier loi sur l'eau (4950+950)		21 870,00	24 613,00	7 020,00	13 900,00	950,00			2 743,00		
	Maîtrise d'œuvre (dont voie nouvelle = 10 000)		150 100,00	152 931,00	10 447,00	23 758,00	81 294,75	10 466,50	14 425,00	7 093,75	5 446,00	1 000,00
	Frais juridiques		35 000,00	28 900,00	9 200,00	15 800,00	1 050,00			450,00		
	Coordination - SPS (1355 + voie nouvelle = 1 500)		2 854,50	2 510,90				1 354,50			1 156,40	1 000,00
	Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)		120 000,00	102 698,36				280,67	38 428,52	40 342,03	23 647,14	25 000,00
605	Equipements et travaux		2 079 218,81	1 521 300,56	-	40 631,00	436 611,31	583 535,32	300 275,40	14 280,75	145 966,78	70 000,00
	Lot 1 : Terrassement voirie assainissement		630 815,35	630 815,35			323 601,27	307 214,08				
	Travaux différés (enrobés = 53k€) et entrées de lots (66k€)		119 000,00	-								65 000,00
	Travaux nouvelle voie (171 825 € tranche ferme + 60 580 € tranche optionnelle)		232 405,00	137 890,25							137 890,25	
	Lot 2 : Tranchées techniques-infrastructures de réseaux et de télécommunications		75 474,00	75 474,00			50 397,00	25 077,00				
	Lot 3 : Adduction eau potable		41 788,85	38 495,00			22 050,00	16 445,00				
	Lot 4 : Eclairage public		71 212,00	71 212,00				71 212,00				
	Nouvelle voie		17 180,00	-								
	Lot 5 : Espaces verts		94 259,20	94 482,90				82 703,34	7 203,03		4 576,53	
	Nouvelle voie		9 629,00	-								
	Démolitions		49 500,00	49 493,67			5 093,67	44 400,00				
	Bassin de rétention (lot 1 aménagement du bassin = 253 469,49 €HT + lot 2 espaces ver		263 401,49	262 282,34					249 107,68	13 174,66		
	Fouilles archéologiques		36 971,00	36 971,00		36 971,00						
	ERDF et Orange raccordement et déplacement ligne HTA + transfo		57 675,00	106 202,92			32 699,37	30 082,77	42 764,69	656,09		
	Elagage et fauchage		10 000,00	9 260,00		3 660,00	450,00		1 200,00	450,00	3 500,00	5 000,00
	Mobilier urbain		2 320,00	2 320,00			2 320,00					
	Actualisations (5% des trnx) + imprévus (300 000€)		367 587,92	6 401,13				6 401,13				
608	Frais accessoires		10 000,00	5 635,54	1 012,00	-	483,43	215,40	2 929,38	134,44	860,89	2 000,00
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO)		10 000,00	5 635,54	1 012,00		483,43	215,40	2 929,38	134,44	860,89	2 000,00
62/65	Divers frais extérieurs		2 000,00	1 101,52	-	-	1,52	-	600,00	-	500,00	500,00
	658											500,00
	627 Frais bancaires		2 000,00	1 101,52			1,52		600,00		500,00	
6611	Intérêts des emprunts et dettes		460 000,00	217 804,07			26 146,16	74 099,79	52 429,13	35 246,40	29 882,59	27 000,00
6615	Intérêts sur ligne de trésorerie		5 000,00	2 989,33					1 036,25	1 953,08		
				250,00								
Sous-total investissement			4 600 000,00	2 242 180,84	-	-	125 000,00	500 000,00	500 000,00	559 013,77	558 167,07	560 000,00
164	Emprunts auprès des ets de crédit		4 600 000,00	2 242 180,84			125 000,00	500 000,00	500 000,00	559 013,77	558 167,07	560 000,00
16875	Avance remboursable de la collectivité											
16874	Créance de la commune											
TOTAL RECETTES			12 087 186,92	6 932 186,92	-	-	4 000 000,00	-	1 177 186,92	-	1 755 000,00	1 239 150,00
Sous-total fonctionnement			7 487 186,92	2 332 186,92	-	-	-	-	577 186,92	-	1 755 000,00	1 239 150,00
7015	Vente de terrains		7 435 200,00	2 280 200,00					525 200,00		1 755 000,00	1 239 150,00
7471	Subvention Etat		-	-								
7472	Subvention Région		-	-								
7473	Subvention Département		-	-								
7478	Autres organismes		-	-								
774	Subvention exceptionnelle de la collectivité		-	-								
77	Divers		51 986,92	51 986,92					51 986,92			
Sous-total investissement			4 600 000,00	4 600 000,00	-	-	4 000 000,00	-	600 000,00	-	-	-
164	Emprunts auprès des ets de crédit		4 600 000,00	4 600 000,00			4 000 000,00		600 000,00			
16875	Avance remboursable de la collectivité											
	Solde de la trésorerie de l'année				-595 911,20	-98 629,41	2 090 663,63	-1 177 217,18	266 363,24	-661 267,22	987 631,13	134 650,00
	Trésorerie cumulée				-595 911,20	-694 540,61	1 396 123,02	218 905,84	485 269,08	-175 998,14	811 632,99	946 282,99

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC CHARLES DE GAULLE

			INSCRIPTIONS HT		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2017	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisions
TOTAL DEPENSES			5 652 934,00	2 686 502,77	9 457,50	165 675,90	721 872,10	19 753,96	46 266,83	1 194 912,90	528 563,58	758 255,00
Sous-total fonctionnement			3 252 934,00	2 315 524,62	9 457,50	165 675,90	721 872,10	19 753,96	46 266,83	1 059 657,90	292 840,43	518 255,00
6015	Terrains à aménager		1 993 376,00	1 949 910,64	-	152 217,90	703 033,60	5 555,92	-	1 031 744,23	57 358,99	1 000,00
	Frais d'acte (4%)		76 476,00	23 568,07		2 217,90	3 033,60	5 555,92		10 901,66	1 858,99	
	Acquisitions foncières		1 911 900,00	1 923 000,00		150 000,00	700 000,00			1 017 500,00	55 500,00	1 000,00
	Indemnités diverses		5 000,00	3 342,57						3 342,57		
	Frais de négociation foncière											
	Convention servitude de passage			-								
	Divers											
6045	Etudes et prestations de services		189 207,50	127 436,35	8 467,50	13 458,00	18 838,50	9 851,50	28 046,83	17 951,29	30 822,73	60 000,00
	Frais de géomètre		13 200,00	3 858,50	2 867,50		991,00					8 000,00
	Etudes d'impact (6400+16520+5250) et de sols () - dossier loi sur l'eau		45 645,00	32 244,00		13 008,00		8 801,50	4 785,50	1 575,00	4 074,00	
	Maîtrise d'œuvre		75 362,50	51 190,00			17 847,50		12 144,00	8 096,00	13 102,50	30 000,00
	Frais juridiques		15 000,00	8 900,00	5 600,00	450,00		1 050,00	1 800,00			3 000,00
	Coordination - SPS		5 000,00	610,40							610,40	4 000,00
	Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)		35 000,00	30 633,45					9 317,33	8 280,29	13 035,83	15 000,00
605	Equipements et travaux		910 350,50	210 125,55	-	-	-	4 346,54	17 320,00	-	188 459,01	432 255,00
			4 500,00	4 346,54				4 346,54				
	Travaux et équipements globaux		398 070,00	164 643,01							164 643,01	337 255,00
	Lot 1 Voirie et assainissement		264 465,90	-								238 020,00
	Lot 2 AEP-Tranchées techniques-Eclairage public		57 104,10	-								45 685,00
	Lot 3 Espaces verts		76 500,00	-								53 550,00
	Entretien/Elagage			-								30 000,00
	Démolitions		50 000,00	33 270,00					17 320,00		15 950,00	15 000,00
	Imprévus/Frais concessionnaires (15%)		59 710,50	7 866,00							7 866,00	50 000,00
	Fouilles archéologiques			-								
608	Frais accessoires		10 000,00	1 950,59	990,00	-	-	-	-	-	960,59	5 000,00
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO)		10 000,00	1 950,59	990,00						960,59	5 000,00
*	Divers frais extérieurs		-	2 400,00	-	-	-	-	900,00	1 000,00	500,00	-
627	Frais bancaires			2 400,00					900,00	1 000,00	500,00	
6611	Intérêts des emprunts et dettes		150 000,00	23 701,49	-	-	-	-	-	8 962,38	14 739,11	20 000,00
6615	Intérêts sur ligne de trésorerie			-								
Sous-total investissement			2 400 000,00	370 978,15	-	-	-	-	-	135 255,00	235 723,15	240 000,00
164	Emprunts auprès des ets de crédit		2 400 000,00	370 978,15						135 255,00	235 723,15	240 000,00
16875	Avance remboursable de la collectivité											
16874	Créance de la commune											
TOTAL RECETTES			7 730 005,59	2 400 000,00	-	-	-	-	900 260,67	1 500 000,00	327,92	3 470 880,00
Sous-total fonctionnement			5 330 005,59	-	-	-	-	-	260,67	-	327,92	3 470 880,00
7015	Vente de terrains		5 329 417,00									3 470 880,00
7471	Subvention Etat		-									
77	Divers		588,59						260,67		327,92	
Sous-total investissement			2 400 000,00	2 400 000,00	-	-	-	-	900 000,00	1 500 000,00	-	-
164	Emprunts auprès des ets de crédit		2 400 000,00	2 400 000,00					900 000,00	1 500 000,00		
16875	Avance remboursable de la collectivité											
Solde de la trésorerie de l'année					- 9 457,50	- 165 675,90	- 721 872,10	- 19 753,96	853 993,84	305 087,10	- 528 235,66	2 712 625,00
Trésorerie cumulée					- 9 457,50	- 175 133,40	- 897 005,50	- 916 759,46	- 62 765,62	242 321,48	- 285 914,18	2 426 710,82

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC Ménardière Lande Pinauderie

		INSCRIPTIONS HT								
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018		
		Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2017	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel	
TOTAL DEPENSES		40 412 973,60	12 762 483,72	351 121,97	3 120 344,21	1 727 294,64	1 042 062,19	4 381 845,01	2 139 815,70	5 150 297,00
Sous-total fonctionnement		30 412 973,60	10 468 448,44	351 121,97	2 991 476,95	1 592 547,81	601 167,53	3 740 253,28	1 191 880,90	4 190 297,00
6015	Terrains à aménager	7 587 000,00	6 198 996,20	300 000,00	2 881 337,94	1 336 992,92	256 916,95	1 307 508,33	116 240,06	1 090 000,00
	Frais d'acte	347 000,00	28 389,34				6 991,95	12 199,33	9 198,06	40 000,00
	Acquisitions foncières	6 050 000,00	5 163 599,86	300 000,00	2 881 337,94	1 219 985,92	249 925,00	405 309,00	107 042,00	1 000 000,00
	Acquisition bâtiment CPAM	520 000,00	520 000,00					520 000,00		
	Acquisition bâtiment CD37	370 000,00	370 000,00					370 000,00		
	Indemnités diverses	150 000,00	117 007,00			117 007,00				50 000,00
	Divers	150 000,00	-							
6045	Etudes et prestations de services	2 463 418,65	781 844,32	49 332,00	7 500,00	241 812,00	127 647,60	166 310,90	189 241,82	315 000,00
	Frais de géomètre	100 000,00	46 486,99	562,00		17 342,00		16 922,19	11 660,80	20 000,00
	Etudes de faisabilité (23100), d'impact (10120+3750+7000+5000) et de sols (4700+2900)	72 720,00	65 909,00	33 220,00		27 680,00		3 442,00	1 567,00	
	Maîtrise d'œuvre	1 242 364,00	446 749,55			186 820,00	66 196,47	87 505,97	106 227,11	150 000,00
	Coordonateur Sécurité-SPS	52 338,00	9 523,20					5 530,40	3 992,80	20 000,00
	Frais juridiques	150 000,00	48 765,00	15 550,00	7 500,00	9 970,00	6 370,00	4 200,00	5 175,00	60 000,00
	Etudes et conseils divers	25 000,00	833,33						833,33	
	Maîtrise d'ouvrage Ville	820 996,65	161 332,85				52 836,73	48 710,34	59 785,78	65 000,00
	Divers		2 244,40				2 244,40			
605	Equipements et travaux	17 212 554,95	3 148 060,49	-	-	-	146 767,43	2 187 264,56	814 028,50	2 700 297,00
	Travaux de voirie TR1 + actu 4%	4 059 491,28	2 972 642,59				131 314,43	2 179 773,34	661 554,82	
	Travaux de voirie TR2 + actu 4%	4 821 913,03	-							2 000 000,00
	Travaux de voirie TR3 + actu 4%	3 854 240,00	-							
	Viabilisation ErDF (HTA, transfos, branchements)+actu 4% (365437+14617)	380 054,00	-							120 000,00
	Rue Pinauderie - dévoiement réseau Orange + actu 4% (92372+3695)	96 067,00	-							
	Rue Pinauderie - dévoiement réseau HTA - ErDF - + actu 4% (54301+2172)	56 473,00	-							
	GRrDF	20 000,00	-							20 000,00
	Divers - Travaux réseaux concessionnaires	50 000,00	132 080,50					2 511,22	129 569,28	
	Démolitions	50 000,00	22 904,40						22 904,40	58 000,00
	Fouilles archéologiques	235 000,00	15 453,00				15 453,00			
	Travaux externes à la ZAC avec actualisation 4%	3 339 316,64	-							500 297,00
	Elagage et fauchage	50 000,00	-							2 000,00
	Divers		4 980,00					4 980,00		
	Provisions pour travaux imprévus	200 000,00	-							
022	Dépenses pour imprévus	400 000,00	-							
608	Frais accessoires	230 000,00	21 154,92	1 789,97	-	632,30	1 283,96	13 362,78	4 085,91	10 000,00
	Communication	180 000,00	-							
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO et photos)	50 000,00	21 154,92	1 789,97		632,30	1 283,96	13 362,78	4 085,91	10 000,00
62	Divers frais extérieurs	20 000,00	13 465,62	-	-	2 250,00	5 050,00	3 500,00	2 665,62	-
6228	commissaire enquêteur		2 165,62						2 165,62	
627	Frais bancaires		11 300,00			2 250,00	5 050,00	3 500,00	500,00	
66	INTERETS DETTE	2 500 000,00	304 926,89	-	102 639,01	10 860,59	63 501,59	62 306,71	65 618,99	75 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes		294 530,84		102 639,01	10 860,59	59 851,45	55 560,80	65 618,99	65 000,00
6615	Intérêts sur ligne de trésorerie		10 396,05				3 650,14	6 745,91		10 000,00
Sous-total investissement		10 000 000,00	2 294 035,28	-	128 867,26	134 746,83	440 894,66	641 591,73	947 934,80	960 000,00
164	Emprunts auprès des ets de crédit	10 000 000,00	2 294 035,28		128 867,26	134 746,83	440 894,66	641 591,73	947 934,80	960 000,00
16875	Avance remboursable de la collectivité									
16874	Créance de la commune	-								
TOTAL RECETTES		43 573 770,46	15 086 842,46	-	2 000 000,00	3 000 000,00	720 785,66	4 180 606,13	5 185 450,67	4 028 007,00
Sous-total fonctionnement		33 573 770,46	5 086 842,46	-	-	-	720 785,66	180 606,13	4 185 450,67	4 028 007,00
7015	Vente de terrains	32 672 348,00	4 185 420,00						4 185 420,00	4 028 007,00
7471	Subvention Etat	-	-							
7472	Subvention Région	-	-							
7473	Subvention Département	-	-							
7478	Autres organismes (TOUR(S)+)	900 000,00	900 000,00				720 000,00	180 000,00		
774	Subvention exceptionnelle de la collectivité	-	-							
7718	Divers	1 422,46	1 422,46				785,66	606,13	30,67	
Sous-total investissement		10 000 000,00	10 000 000,00	-	2 000 000,00	3 000 000,00	-	4 000 000,00	1 000 000,00	-
164	Emprunts auprès des ets de crédit	10 000 000,00	10 000 000,00		2 000 000,00	3 000 000,00		4 000 000,00	1 000 000,00	
16875	Avance remboursable de la collectivité									
Solde de la trésorerie de l'année				- 351 121,97	- 1 120 344,21	1 272 705,36	- 321 276,53	- 201 238,88	3 045 634,97	- 1 122 290,00
Trésorerie cumulée				- 351 121,97	- 1 471 466,18	- 198 760,82	- 520 037,35	- 721 276,23	2 324 358,74	1 202 068,74

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC CROIX DE PIERRE

			INSCRIPTIONS HT		2013	2014	2015	2016	2017	2018
			Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2017	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel
TOTAL DEPENSES			17 983 382,87	1 974 554,11	74 567,59	311 820,00	265 218,35	1 173 225,02	149 723,15	187 184,00
Sous-total fonctionnement			17 483 382,87	1 474 554,11	74 567,59	311 820,00	265 218,35	673 225,02	149 723,15	187 184,00
6015	Terrains à aménager		8 550 819,12	1 409 395,10	74 567,59	301 700,00	247 848,76	655 393,89	129 884,86	154 184,00
	Frais d'acte		315 416,12	23 676,10	4 567,59	2 700,00	2 848,76	11 370,89	2 188,86	4 000,00
	Acquisitions foncières		7 885 403,00	1 385 719,00	70 000,00	299 000,00	245 000,00	644 023,00	127 696,00	100 184,00
	Indemnités diverses		150 000,00	-						50 000,00
	Frais de négociation foncière			-						
	Convention servitude de passage			-						
	Divers		200 000,00	-						
6045	Etudes et prestations de services		1 041 938,50	28 187,92	-	10 120,00	3 926,99	5 602,64	8 538,29	15 000,00
	Frais de géomètre		100 000,00	-						
	Etudes d'impact (12104+20000) et de sols (10000) - dossier loi sur l'		52 104,00	10 120,00		10 120,00				
	Frais Moe + SPS + Divers (10%)		699 834,50	-						
	Frais juridiques		20 000,00	-						
				-						
				-						
	Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)		170 000,00	18 067,92			3 926,99	5 602,64	8 538,29	15 000,00
605	Equipements et travaux		7 586 625,25	25 342,60	-	-	12 942,60	11 500,00	900,00	3 000,00
	Travaux de voirie		2 520 350,00	11 500,00						
	terrassement - installation de chantier		650 000,00 €	11 500,00				11 500,00		
	Travaux voiries principales 900€ml		773 100,00 €	-						
	Travaux voiries secondaires 700€ml		177 100,00 €	-						
	Circulations douces 400€ml		413 600,00 €	-						
	Contre-allées 550€ml		506 550,00 €	-						
	Travaux de réseaux - EU		2 033 000,00	-						
	Bassin de rétention		1 000 000,00	-						
				-						
	Mail		1 129 770,00	-						
	Démolitions		100 000,00	12 942,60			12 942,60			
	Fouilles archéologiques		108 363,00	-						
				-						
	Entretien esp verts		30 000,00	900,00					900,00	3 000,00
	Plantation espaces verts publics		315 225,00	-						
	Signalisation			-						
	Mobilier urbain			-						
	Actualisations (5% des trnx)		349 917,25	-						
608	Frais accessoires		4 000,00	-	-	-	-	-	-	-
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO)		4 000,00	-						
62	Divers frais extérieurs		-	1 200,00	-	-	500,00	700,00	-	-
627	Commission souscription emprunt			1 200,00			500,00	700,00		
				-						
6611	Intérêts des emprunts et dettes		300 000,00	10 428,49				28,49	10 400,00	15 000,00
	Sous-total investissement		500 000,00	500 000,00	-	-	-	500 000,00	-	-
164	Emprunts auprès des ets de crédit		500 000,00	500 000,00				500 000,00		
16875	Avance remboursable de la collectivité		-							
16874	Créance de la commune		-							
	TOTAL RECETTES		18 030 770,00	-	-	-	500 727,31	1 300 000,00	55,00	-
	Sous-total fonctionnement		17 530 770,00	782,31	-	-	727,31	-	55,00	-
7015	Vente de terrains		17 530 770,00	-						
7471	Subvention Etat			-						
7472	Subvention Région			-						
77	Divers			782,31			727,31		55,00	
	Sous-total investissement		500 000,00	500 000,00	-	-	500 000,00	1 300 000,00	-	-
164	Emprunts auprès des ets de crédit		500 000,00	500 000,00			500 000,00	1 300 000,00		
16875	Avance remboursable de la collectivité		-							
	Solde de la trésorerie de l'année				- 74 567,59	- 311 820,00	235 508,96	126 774,98	- 149 668,15	- 187 184,00
	Trésorerie cumulée				- 74 567,59	- 386 387,59	- 150 878,63	- 24 103,65	- 173 771,80	- 360 955,80

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC LA ROUJOLLE

	INSCRIPTIONS HT		2013	2014	2015	2016	2017	2017	2018
	Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2017	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisions	Prévisions
TOTAL DEPENSES	23 853 554,80	1 125 225,54	-	311 830,67	7 092,24	357 028,33	449 274,30	1 276 500,00	540 000,00
Sous-total fonctionnement	23 053 554,80	925 225,54	-	311 830,67	7 092,24	157 028,33	449 274,30	1 276 500,00	540 000,00
6015 Terrains à aménager	15 314 476,80	874 639,50	-	296 000,00	3 723,00	153 859,62	421 056,88	946 500,00	180 000,00
Frais d'acte	575 556,80	14 485,50			3 723,00	3 759,62	7 002,88	35 590,00	5 000,00
Acquisitions foncières	14 388 920,00	860 154,00		296 000,00		150 100,00	414 054,00	885 910,00	125 000,00
Indemnités d'éviction des agriculteurs et perte de récolte	150 000,00	-						25 000,00	50 000,00
Divers	200 000,00	-							
6045 Etudes et prestations de services	1 001 890,00	24 642,22	-	15 550,00	3 169,24	2 855,56	3 067,42	225 000,00	195 000,00
Frais de géomètre	100 000,00	113,40				113,40		25 000,00	25 000,00
Etudes d'impact (15000+10000) et de sols (10000) - dossier loi sur l	55 000,00	15 550,00		15 550,00				75 000,00	40 000,00
Maîtrise d'œuvre	561 890,00	-						100 000,00	100 000,00
Frais juridiques	50 000,00	-						20 000,00	20 000,00
Coordination - SPS	10 000,00	-							
Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)	225 000,00	8 978,82			3 169,24	2 742,16	3 067,42	5 000,00	10 000,00
605 Equipements et travaux	6 432 346,00	20 350,00	-	-	-	-	20 350,00	85 000,00	145 000,00
Travaux de voirie	2 036 000,00	-							
Travaux de réseaux -EU-EP-AEP	1 908 000,00	-							
		-							
Entretien esp verts	50 000,00	-						10 000,00	10 000,00
Terrassement - installation de chantier	550 000,00	-							
Eclairage public appareillage		-							
Bassin de rétention	1 000 000,00	-							
Fouilles archéologiques	225 000,00	-						45 000,00	45 000,00
Démolitions	150 000,00	20 350,00					20 350,00	30 000,00	90 000,00
Fontainerie		-							
Basse tension - Génie civil téléphone		-							
Plantation de haies / clôtures		-							
Plantation espaces verts publics	124 900,00	-							
Signalisation		-							
Mobilier urbain		-							
Actualisations (5% des trvx) + imprévus (100k€)	388 446,00	-							
608 Frais accessoires	4 842,00	280,67		280,67	-	-	-	10 000,00	10 000,00
Divers (dont reproduction, parutions NR et JO, photos)	4 842,00	280,67		280,67				10 000,00	10 000,00
62 Divers frais extérieurs	-	500,00	-	-	200,00	300,00	-	-	-
627 Frais bancaires		500,00			200,00	300,00			
		-							
6611 Intérêts des emprunts et dettes	300 000,00	4 813,15				13,15	4 800,00	10 000,00	10 000,00
Sous-total investissement	800 000,00	200 000,00	-	-	-	200 000,00	-	-	-
164 Emprunts auprès des ets de crédit	800 000,00	200 000,00				200 000,00		-	
16875 Avance remboursable de la collectivité	-								
16874 Créance de la commune	-								
TOTAL RECETTES	23 988 580,00	800 000,00	-	-	200 000,00	600 000,00	-	1 155 000,00	-
Sous-total fonctionnement	23 188 580,00	-	-	-	-	-	-	-	-
7015 Vente de terrains	23 188 580,00	-							
7471 Subvention Etat		-							
774 Subvention exceptionnelle de la collectivité		-							
77 Divers		-							
Sous-total investissement	800 000,00	800 000,00	-	-	200 000,00	600 000,00	-	1 155 000,00	-
164 Emprunts auprès des ets de crédit	800 000,00	800 000,00			200 000,00	600 000,00		1 155 000,00	
16875 Avance remboursable de la collectivité		-							
Solde de la trésorerie de l'année			-	- 311 830,67	192 907,76	242 971,67	- 449 274,30	- 121 500,00	- 540 000,00
Trésorerie cumulée			-	- 311 830,67	- 118 922,91	124 048,76	- 325 225,54	- 446 725,54	- 986 725,54

ANNEXES

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2018
BUDGET PRINCIPAL
RECETTES

RECETTES	Recettes prévisionnelles 2017	Recettes prévisionnelles 2018
* FONDS NATIONAL DE COMPENSATION DE LA TVA	680 000,00 €	516 000,00 €
Sur l'investissement 2016 pour recettes 2018	680 000,00 €	516 000,00 €
* Taxe d'Aménagement (TA)	75 000,00 €	100 000,00 €
* SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	536 450,00 €	397 400,00 €
<u>DIVERS</u>	40 000,00 €	15 900,00 €
° Produit des amendes de police (réalisé 2016 : 43 990 €).....	47 862 € en DM	
° SIEIL Subv. Pour le programme d'éclairage public 2015 et véhicule élec. 2017	40 000,00 €	
° Fonds de concours Section Tennis RS (3/3 de 25 k€).....		
° Subvention Fédération Française de Football (Club House).....		15 900,00 €
<u>TOUR(S)PLUS</u>	253 950,00 €	259 000,00 €
° Fonds de concours TMVL dév. durable.....		
° Fonds de concours de TMVL annuel.....	253 950,00 €	259 000,00 €
° Fonds de concours de TMVL "énergies".....		
<u>DEPARTEMENT</u>	70 000,00 €	70 000,00 €
° Fonds Départemental de Développement (F2D).....	70 000,00 €	70 000,00 €
<u>REGION</u>	52 500,00 €	52 500,00 €
° Contrat Régional de Solidarité Territoriale (terrain synthétique Guy DRUT)	52 500,00 €	52 500,00 €
<u>ETAT</u>	120 000,00 €	0,00 €
° Réserve parlementaire (prog. Voirie annuel).....	80 000,00 €	
° Bâtiment des archives municipales (DRAC).....	40 000,00 €	
* AUTOFINANCEMENT A RECEVOIR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	3 180 000,00 €	3 730 000,00 €
* VENTE DE TERRAINS	529 650,00 €	
* EMPRUNTS.....	1 800 000,00 €	2 200 000,00 €
TOTAL GENERAL.....	6 801 100,00 €	6 943 400,00 €

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2018

BUDGET COMMUNAL

DEPENSES

ACQUISITIONS / TRAVAUX	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2017	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2018	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2019
I - URBANISME ET CADRE DE VIE	1 413 000,00 €	763 500,00 €	300 000,00 €
Programme d'acquisitions foncières - y compris honoraires relevés topographiques	1 000 000,00 €	650 000,00 €	
PLU - frais d'études	15 000,00 €	16 500,00 €	
Programme de démolitions d'immeubles	125 000,00 €	12 000,00 €	
Programme d'espaces verts - parcs et jardins (y compris aménagement d'aires de jeux)	72 000,00 €	70 000,00 €	
Aménagement parvis Hôtel de Ville (paysagement), complément en 2018	113 000,00 €	10 000,00 €	
Patio HDV	15 000,00 €		
Réfection place Malraux (crédits d'étude conjointe avec la copropriété)	10 000,00 €	5 000,00 €	
Aménagement cimetière Pinauderie	63 000,00 €		300 000,00 €
II - INFRASTRUCTURES	70 000,00 €	63 000,00 €	30 000,00 €
RUE DE LA MAIRIE Cheminement piétons n° 6 et 8	40 000,00 €	5 000,00 €	
Ferme de la RABLAIS Réseaux divers		25 000,00 €	
EU raccordement Jardins Familiaux		8 000,00 €	
EU Poste du Centre de Loisirs			30 000,00 €
Bornes du marché		25 000,00 €	
ECOLE CHARLES PERRAULT Réfection cour d'école	30 000,00 €		
III - ECLAIRAGE PUBLIC	8 400,00 €	0,00 €	8 000,00 €
Boulodrome - Abaissement des mâts, projecteurs LED			8 000,00 €
Eclairage - escalier P. Escalé et P. maison des associations	49 8 400,00 €		

ACQUISITIONS / TRAVAUX	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2017	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2018	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2019
IV - EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	521 000,00 €	179 000,00 €	
Complexe sports et loisirs Guy DRUT : escalier	60 000,00 €	18 000,00 €	
Complexe sports et loisirs Guy DRUT : portique de l'ESCALE		15 000,00 €	
Eclairage Gymnase Sébastien BARC			80 000,00 €
Club House de Football	64 000,00 €	62 000,00 €	
Aménagement ext.Béchellerie / KONAN (cheminement est)	10 000,00 €		
Accueil de Loisirs Aménagement aire de jeux		36 000,00 €	
Accueil de Loisirs Aménagement des allées			16 500,00 €
Programme de travaux dans les installations sportives (tracage piste d'athlétisme en 2018)	20 000,00 €	17 000,00 €	
Réfection du terrain synthétique Guy FELIX (2017) /reprise d'enrobés (2018)	315 000,00 €		10 000,00 €
Piscine E. Watel : pataugeoire	52 000,00 €	31 000,00 €	
V- EQUIPEMENTS CULTURELS	10 000,00 €	5 000,00 €	
Plaques commémoratives, programme "l'art dans la rue"	10 000,00 €	5 000,00 €	
VI - BATIMENTS COMMUNAUX	2 271 500,00 €	4 318 500,00 €	7 715 000,00 €
Bâtiments communaux : travaux en régie et divers travaux d'aménagement ou d'entretien	250 000,00 €	200 000,00 €	
Local archives	470 000,00 €	36 000,00 €	
ESCALE : passerelle	101 500,00 €		
Dojo KONAN : aménagement int. / salle de convivialité en 2018			25 000,00 €
Ferme de la Rablais : réfection charpente - couvertures annexes et maison de maître	130 000,00 €	100 000,00 €	190 000,00 €
3ème groupe scolaire	800 000,00 €	3 200 000,00 €	6 000 000,00 €
Réhabilitation du centre administratif de l'Hôtel de Ville en 2017 / Accueil du Château en 2018	170 000,00 €	82 500,00 €	
Réhabilitation de l'ancienne Mairie	350 000,00 €	700 000,00 €	1 500 000,00 €

ACQUISITIONS / TRAVAUX	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2017	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2018	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2019
<u>VII- SECURITE PUBLIQUE</u>	100 000,00 €	25 000,00 €	
Programme pluriannuel vidéo-protection	50 000,00 €		
Programme de sécurisation des écoles	50 000,00 €	25 000,00 €	
<u>VIII - MOYENS TECHNIQUES DES SERVICES</u>	482 500,00 €	365 000,00 €	28 000,00 €
Programme d'informatisation des services	152 500,00 €	100 000,00 €	
Refonte du site internet de la Ville	20 000,00 €	0,00 €	
Mise en œuvre de la boucle locale en fibre optique	60 000,00 €		28 000,00 €
Acquisition de matériel, outillage et mobilier (y.c. véhicules)	250 000,00 €	265 000,00 €	
TOTAL ...	4 876 400,00 €	5 719 000,00 €	8 081 000,00 €
VERSEMENT D'UNE ATTRIBUTION DE COMPENSATION À LA MÉTROPOLE (pour les compétences transférées en voirie, espaces verts, éclairage public, etc.)	1 500 000,00 €	1 141 250,00 €	1 141 250,00 €
TOTAL GENERAL...	6 376 400,00 €	6 860 250,00 €	9 222 250,00 €

